

Proposition de renouvellement de la chaire : « Jean-Baptiste Say » d'économie industrielle

1. Résumé

Rapporteur : Laurent CAPPELLETTI

Au-delà d'une investigation personnelle, le rapport s'appuie sur des entretiens complémentaires avec :

- *Jean-Nöel Barrot, économiste, député, VP commission des finances de l'AN*
- *Alexis Collomb, PRCM, directeur de l'EPN 9 Economie, Finance, Assurance, Banque (EFAB)*
- *Gilbert Font, ancien directeur financier et directeur des talents du groupe SAFRAN*
- *Christian Saint-Etienne, titulaire de la chaire d'économie industrielle jusqu'en 2020*

Intitulé proposé : chaire « Jean-Baptiste Say » d'économie industrielle

EPN : 9 Economie-Finance-Assurance-Banque (EFAB) - Laboratoire : LIRSA

Domaines d'expertises, mots-clés :

Economie industrielle ; Industrie 4.0 ; Stratégie industrielle ; Modèles économiques ; Relocalisation ; Réindustrialisation ; Territoires ; Industrie verte ;

Etat de l'art au CNAM, à Hesam, en France, à l'international :

La chaire d'économie industrielle, fondée en 1819 par Jean-Baptiste Say, est l'une des plus anciennes et prestigieuses chaires du Cnam¹. Elle n'a pas d'équivalent direct en France et elle présente quelques cas comparables à l'international, en particulier dans la discipline dite *industrial economics* ou organisation industrielle, mais en général avec un focus plus restreint et/ou spécialisé que la portée transversale de la chaire du CNAM. D'une façon générale, l'économie industrielle est la branche de l'économie qui étudie le fonctionnement des marchés et les comportements des entreprises sur ces marchés. Son prisme est donc principalement microéconomique. Un de ses objectifs est d'évaluer la performance des marchés et des entreprises en termes d'efficacité et de bien-être collectif. À cet égard, l'économie industrielle comporte une dimension importante d'aide à la décision publique, notamment pour tout ce qui touche à la régulation des marchés. Au plan international, la discipline est marquée par deux courants de travaux. L'un baptisé *Tradition de Harvard*, est interventionniste et basé sur l'empirisme. On l'oppose généralement à la *Tradition de Chicago*, plus théorique et non-interventionniste. Après un développement important de la théorie, la discipline semble maintenant s'orienter vers une phase de travaux plus appliqués, utiles aux décisions politiques et professionnelles. La chaire d'économie industrielle du CNAM a été précurseur en la matière puisqu'elle a depuis l'origine une tradition de continuité entre la théorie et la pratique et d'aide à la décision des décideurs politiques et entrepreneurs.

¹ Say sera d'ailleurs nommé professeur au Collège de France en 1830, deux ans avant sa mort.

Références

F. Michael Scherer (1970). *Industrial Market Structure and Economic Performance*. Rand McNally.

Jean Tirole (1988). *Théorie de l'organisation industrielle*. Economica.

Christian Saint-Etienne (2020). *Le libéralisme stratège*. Odile Jacob.

Frédéric Gonand (2020). *Relocalisation : laisser les entreprises décider et protéger leur actionnariat*. Fondation pour l'innovation politique.

Enjeux et impact économique et sociétal :

Cette chaire a une vocation transverse affirmée car elle touche aux différents objets qui interagissent avec le phénomène industriel : l'innovation, les stratégies entrepreneuriales, les politiques publiques, l'environnement, les marchés, les territoires industriels, les compétences etc. Elle devra irriguer la réflexion et l'action du CNAM dans le cadre de l'Industrie du Futur et de son programme 'Au cœur des Territoires'. Elle aura vocation à reprendre et à développer le master d'économie existant « Stratégies économiques, numériques et données », en liaison avec les chaires voisines des EPN 9 (EFAB) et 15 (Stratégie) telles que la finance, l'assurance, la modélisation des risques, le management, la stratégie de réindustrialisation, le développement durable et les études européennes, et les centres régionaux. A l'heure où un nouveau haut-commissaire au plan vient d'être nommé, cette chaire devra de plus contribuer aux réflexions nationales (et européennes) sur les nouvelles stratégies industrielles à mettre en place, sur le développement économique des territoires, et sur tous les défis sociétaux majeurs de notre temps (changement climatique, automatisation croissante et transformation des métiers, souveraineté des chaînes d'approvisionnement, etc.) Cette chaire a donc vocation à conserver une très forte visibilité pour l'établissement et un impact sociétal maximal.

Conclusion

Aujourd'hui, il semble aussi essentiel que naturel de conserver la chaire en la renouvelant pour faire face aux évolutions économiques et sociétales contemporaines. Cette chaire apparaît particulièrement nécessaire et pertinente précisément à un moment où les modèles économiques traditionnels de nombreux secteurs industriels sont ébranlés, critiqués et doivent s'adapter sous peine de disparaître aux vagues transformationnelles successives de la globalisation, de la transformation numérique, de la contestation sociale et tout récemment de la crise sanitaire.

2. Argumentaire

Etat de l'art de l'économie industrielle aujourd'hui

L'économie industrielle qui est parfois assimilée à l'organisation industrielle a pour objet l'étude de l'organisation et du fonctionnement des entreprises et des marchés dans le monde réel. La discipline de la chaire tire une grande partie de ses outils de la microéconomie et de la théorie des jeux. Les questions qu'elle pose visent à ouvrir un certain nombre de boîtes noires de la microéconomie néoclassique, par exemple :

- pourquoi il existe des entreprises (plutôt qu'un monde de travailleurs indépendants) ?
- pourquoi la taille et la structure varient en fonction des produits, des marchés et du temps ?
- pourquoi la prédiction du prix au coût marginal n'est que très rarement vérifiée ?

Dans ce cadre, l'économie industrielle a absorbé l'étude des monopoles et des oligopoles, ainsi que la problématique schumpetérienne de la destruction créatrice et du lien entre la capacité d'extraire des profits et la capacité à supporter des dépenses liées à la recherche et à l'innovation. Elle s'interroge ainsi également sur les raisons de la diversité des biens et par voie de conséquence à la dynamique de l'innovation. Sans que cela soit exhaustif, l'économie industrielle contemporaine traite de trois thèmes essentiels :

- L'étude des déterminants du comportement, de la taille, de l'échelle et de l'organisation des entreprises privées ;
- La concurrence imparfaite, c'est-à-dire dans quelle mesure le fonctionnement et la performance du marché sont affectés lorsque les conditions de la concurrence pure et parfaite ne sont pas respectées ? Ce thème couvre en particulier les questions de choix de prix, de quantité et de capacité, ainsi que la concurrence hors-prix : sélection des produits, publicité, changement technique etc.
- L'étude des politiques publiques concernant l'activité économique, en particulier en matière de droit de la concurrence, de dérégulation, et de privatisations, ainsi que des politiques industrielles affectant le progrès technique.

Les concepts principaux, les enseignements et les objets d'études de l'économie industrielle sont ainsi très transversaux. Il s'agit notamment :

- Des marchés, des mécanismes de marché et des produits qui y sont fabriqués/achetés/vendus
- Des intervenants sur le marché : l'entreprise comme processus de production, l'entreprise comme organisation, le consommateur, les pouvoirs publics
- Les sources de pouvoir de marché : les économies d'échelle, les barrières technologiques à l'entrée, les barrières réglementaires à l'entrée
- Les structures de marché : le monopole, l'oligopole
- Les stratégies de préservation et d'extension du pouvoir de marché : la dynamique de l'innovation, la différenciation des produits, les barrières stratégiques à l'entrée, la prédation

Enjeux et impacts socio-économiques

Toutes une série de problématiques actuelles viennent percuter les objets traditionnels d'études et d'enseignement de l'économie industrielle lui imposant de produire de nouvelles connaissances pour les intégrer à ses analyses. Par exemple :

- Les Etats, et singulièrement la France, sont en recherche de politiques industrielles nouvelles et innovantes pour réindustrialiser les territoires
- Les dirigeants d'entreprises industrielles sont en recherche de stratégies industrielles argumentées par des modèles économiques rigoureux pour consolider leur capacité de survie-développement
- La question des relocalisations appelle des prospectives industrielles et des analyses économiques pertinentes pour évaluer ce qui peut être relocalisé de ce qui ne le peut pas
- Les processus industriels doivent être pensés en intégrant les critères de préservation de l'environnement, de santé et de sécurité
- Les débats entre capitalisme financier et capitalisme entrepreneurial interrogent les modèles de croissance des organisations industrielles et appellent des modèles renouvelés sur la création de valeur durable
- Le numérique et le big-data sont des sources de formidables opportunités mais aussi de contraintes pour l'industrie : comment les intégrer aux processus industriels pour qu'ils soient vecteurs de création de valeurs durables et non de coûts cachés additionnels

Les enjeux socio-économiques pour la chaire et ses impacts sont potentiellement gigantesques que ce soit au plan international, européen, national et régional. Ce sera d'ailleurs une des difficultés pour son titulaire de faire des choix d'objets d'études et d'enseignements pour cibler les enjeux et les impacts qu'il ou elle souhaitera privilégier. Dans ce large champ des possibles, on peut par exemple imaginer que la chaire produise des analyses et des expertises, qui nourriront ses enseignements, pour des instances gouvernementales tel que le Commissariat au plan ou le Conseil économique social et environnemental, des organisations de dirigeants telles que le MEDEF ou l'IUMM, des responsables politiques européens ou nationaux en prise avec des problématiques industrielles comme le ministère de l'économie ou bien des présidences de région, des industriels en prise avec des projets de fusion, d'acquisition ou de vente de leurs affaires.

Domaine et périmètre d'action au CNAM

Rattaché(e) administrativement à l'EPN 9, le ou la titulaire doit œuvrer en lien avec les EPN 9, 11 (territoires) et 15 (stratégie). Possiblement aussi avec les chaires de l'EPN 10 (comptabilité-contrôle-audit) sur l'évaluation des coûts/valeurs dans l'industrie. Egalement avec des chaires en sciences de l'ingénieur qui souhaitent développer une dimension économique à leurs enseignements ainsi que les Centres du CNAM en Région et singulièrement ceux qui se situent dans des territoires déjà fortement industrialisés ou bien qui souhaitent un renouveau industriel.

Missions du titulaire de la chaire d'économie industrielle

Le titulaire dirigera, coordonnera et administrera le programme de formation du Conservatoire National des Arts et Métiers dans le domaine de l'économie industrielle. Il sera responsable du Master d'économie « Stratégies économiques, numériques et données » et devra proposer un plan de développement du programme existant en liaison avec les chaires voisines des EPN 9, 10, 11 et 15 telles que la finance, l'assurance, la modélisation des risques, le management, la stratégie de réindustrialisation, la mobilisation des territoires pour la croissance, le développement durable et les études européennes.

Comme coordinateur du programme d'économie industrielle du CNAM, le titulaire devra gérer l'ensemble de l'équipe de formateurs (enseignants-chercheurs permanents, professeurs associés et vacataires), et devra s'assurer que l'offre de formation reste conforme aux standards exigés par la profession, sur le plan national et international. Le titulaire devra également étudier les conditions de déploiement du programme dans le réseau national du Conservatoire.

Les candidats devront apporter la preuve de leur intérêt pour la recherche (expérience, publications), de leur capacité à toucher un large public par les médias, et de leur désir d'aider les décideurs à comprendre les grandes évolutions économiques françaises, européennes et global.

Objectifs de professionnalisation

En lien avec les autres chaires des EPN 9, 11 et 15, le titulaire de chaire devra contribuer à créer des formations professionnelles transverses. Il ou elle devra également nouer des liens avec l'ensemble des EPN afin de conseiller l'Administrateur général dans les programmes permettant au CNAM de contribuer par ses formations professionnalisantes à la stratégie de réindustrialisation de la France. Le CNAM 4.0, à l'image de l'Industrie du Futur, devra contribuer à repenser les processus technologiques et industriels et les modalités de travail concernées.

Dans cet esprit, le titulaire élu devra contribuer au programme de développement du CNAM sur l'**Industrie du futur**. La démarche Industrie 4.0 comprend l'intégration du numérique dans les processus industriels (de la robotique au big-data sur les paramètres de fabrication) ainsi que les méthodologies d'amélioration continue de la compétitivité, dans le contexte du développement durable.

Le titulaire devra contribuer à l'initiative '**Au cœur des territoires**', programme lancé par Olivier Faron, Administrateur général du CNAM, en janvier 2019 qui vise à accompagner la transformation des compétences et des métiers des personnes dans les bassins d'emploi et notamment dans les villes moyennes qui doivent se réinventer dans le contexte de la transformation de l'économie en France et en Europe.